

Séminaire *Penser avec Freud*

Année 2021-2022

Chap. VI - Le travail de rêve (suite, section I)

Dominique Scarfone

L'élaboration secondaire

Nous voici donc parvenus à la dernière section de ce grand chapitre VI, et la désormais très attendue quatrième fonction que Freud n'a cessé de nous annoncer. Après la condensation, le déplacement et la prise en compte de la présentabilité, il va maintenant traiter de l'élaboration secondaire.

Freud l'écrit d'emblée : il s'agit d'une hypothèse totalement nouvelle.

Une distinction s'impose aussitôt : on peut, au cours du rêve, s'étonner, s'irriter, se rebeller face à un fragment du rêve lui-même, mais cela fait encore partie du matériel du rêve. Mais, se demande Freud :

Que signifie p.ex. cette critique, qui n'est pas rare du tout dans le rêve : « Mais ce n'est qu'un rêve » ? C'est une véritable critique du rêve, telle que je pourrais l'exercer à l'état de veille. (539)

Que vient faire cette critique ?

Elle sert à endormir une certaine instance qui, à ce moment-là, aurait tout motif de se mettre en mouvement et d'interdire la poursuite du rêve [...] Mais il est plus commode de continuer à dormir et de tolérer le rêve, « parce que ce n'est malgré tout qu'un rêve ». (539-540)

Et Freud d'avancer l'hypothèse que cette critique méprisante apparaît quand la censure a été prise de court et qu'il lui faut réagir au passage d'un contenu qui a été admis malgré tout.

C'est une manifestation de l'*esprit d'escalier* de la part de la censure psychique. (540)

C'est là, conclut Freud, la preuve que tout ce qui se présente comme rêve n'est pas issu des seules pensées de rêve...

mais qu'une fonction psychique qu'on ne peut pas différencier de notre penser vigile peut fournir des contributions au contenu de rêve.

Est-ce quelque chose d'exceptionnel, ou est-ce que cette instance, essentiellement censurante, participe régulièrement à la formation du rêve? Freud répond sans hésiter en faveur de cette dernière éventualité.

Si l'on fait un bref retour en arrière, à la section sur la condensation (Section A; voir mes notes, p. 7), cette fonction censurante avait déjà été évoquée à propos du sentiment que le rêve dont on se souvient n'est qu'une partie du rêve tel que rêvé (p. 322) et Freud avait alors annoncé que cela serait expliqué plus tard. Eh bien, nous y sommes :

Il est indubitable que l'instance censurante, dont nous n'avons jusqu'ici reconnu l'influence que dans les restrictions et omissions de contenu de rêve, est aussi responsable d'interpolations et d'accroissements dans celui-ci. (540)

Ce sont des éléments facilement reconnaissables en ceci qu'ils ne peuvent pas avoir été produites par le travail de rêve. En effet, nous avons vu, dans les sections précédentes, à propos des autres composants du travail de rêve, que celui-ci ne dispose pas des « et », « donc », etc. autrement dit des particules de connexion logique entre les pensées. Freud souligne à présent les « comme si » qui apparaissent dans le récit de rêve, servant « frayer une corrélation entre deux parties de rêve » (540). Mais, ajoute-t-il, ces interpolations disparaissent plus facilement de la mémoire que le véritable matériel de rêve :

[...] si le rêve succombe à l'oubli, ce sont elles qui disparaissent en premier, et je présume fortement que notre plainte fréquente d'avoir rêvé tant de choses, d'en avoir oublié la plus grande partie et de n'en avoir conservé que des fragments, repose précisément sur la disparition immédiate de ces pensées qui font joint. (540)

On peut, ajoute Freud, ramener ces « pensées intercalaires » au matériel se trouvant dans les pensées rêve, mais un matériel qui n'était pas accueilli dans le rêve ni par sa valeur ni par sa surdétermination (541). Passage quelque peu obscur qui mériterait que Freud nous donne un exemple, mais je crois qu'on peut le comprendre rétrospectivement après avoir lu le paragraphe suivant :

Ce qui distingue et trahit cette partie du travail du rêve, c'est sa tendance. Cette fonction procède de la même façon que le philosophe, à ce qu'affirme méchamment le poète : avec ses guenilles et ses haillons elle boucher les trous de l'édifice du rêve. La conséquence de son effort est que le rêve perd son apparence d'absurdité et d'incohérence et se rapproche du modèle d'une expérience vécue compréhensible. (541)

On peut y voir un « travail de finition », et la question est alors : où trouver le matériel pour « boucher les trous » ? Freud propose que c'est encore dans les pensées de rêve, mais des pensées dont ni l'importance ni la polyvalence (surdétermination) n'en

avaient promu l'usage. Ces sortes de surplus sont alors récupérés aux fins de ce plâtrage des trous, ce redressement des incohérences nécessairement créées par les condensations et déplacements etc.

« Où Freud va-t-il chercher ça ? », demandera-t-on; je crois qu'il y a une réponse facile : dans son observation minutieuse, avec son esprit conséquent et sa parcimonie conceptuelle. D'une part, comme déjà souligné, il constate que des expressions du genre « comme si » ne sauraient avoir été présentes dans le rêve tel que rêvé, puisque ce sont des éléments de pensée secondaire. D'autre part, il a établi que le rêve ne crée pas *de novo* ces éléments; si donc ils apparaissent, n'allons pas chercher les fruits trop loin de l'arbre (parcimonie théorique) : ce sont des pensées de rêve de moindre importance et qui n'avaient pas satisfait à l'exigence de présentabilité. On pourrait donc dire : ces pensées traînaient dans le paysage et, selon la logique purement opportuniste que nous avons déjà soulignée, elles ont été récupérées et recyclées par cette « fonction psychique » qui n'a pas encore été nommée et dont le rôle est de parachever le rêve pour le rapprocher autant que possible d'une « expérience vécue compréhensible ».

La contribution de cette autre instance à la formation finale du rêve, Freud en avait déjà le modèle dans sa conception de la formation du symptôme hystérique. Dans son chapitre théorique des *Études sur l'hystérie*, il décrit en effet le symptôme hystérique non comme la manifestation directe de l'élément inconscient, mais comme un « infiltrat » :

L'organisation pathogène ne se comporte pas vraiment comme un corps étranger, mais bien plutôt comme un infiltrat. (O.C. vol. 2, p. 277).

La notion d'infiltrat signifie qu'à la composante venant du souhait inconscient s'ajoute une contribution de la part du moi, de sa résistance. C'est cela qui fait que le tout ne se comporte pas vraiment comme un corps étranger. C'est cela aussi qui nous permet de dire que le symptôme, tout comme le rêve d'ailleurs, est une *formation de compromis*. Compromis qui se forme, une fois de plus, selon le modèle noyau/enveloppe : cette enveloppe au corps étranger qu'est la source inconsciente du rêve, Freud l'appellera plus tard « la façade » du rêve. Souvenons-nous, comme signalé en page 2 des présentes notes, ce que Freud a dit de la censure, qu'elle ne fait pas qu'éliminer des contenus mais qu'elle intercale elle-même des contenus (540). Nous comprenons mieux ainsi ce qu'il voulait dire. Au fond il s'agit de se rappeler que, comme le symptôme, le rêve est formation de compromis à plus d'un titre : compromis entre les divers souhaits simultanés du rêveur, mais compromis aussi entre ces souhaits et la censure qui les masque, mais doit néanmoins y opposer quelque chose de substantiel.

Dans le cas présent, toutefois, Freud travaille à plus fort grossissement. Les nombreux compromis du rêve, nous les avions déjà rencontrés quand par exemple nous avons vu que le rêve tente de satisfaire plusieurs souhaits à la fois (souhait de dormir+ souhait de

résoudre un problème resté pendant+ souhait de satisfaire un désir infantile...) Tous ces compromis, le travail de rêve s'en chargeait sans l'intervention de cette « nouvelle fonction ». Dans ce que Freud décrit à présent, il s'agit de quelque chose en plus; il s'agit d'un effort de rendre l'expérience du rêve aussi proche que possible d'une expérience vécue ordinaire. Opération qui ne réussit pas toujours, dit Freud. Certes, dans de rare cas, ces rêves paraissent à première vue « d'une logique et d'une correction impeccables » (541), mais si on les analyse, ajoute Freud, on réalise que l'élaboration secondaire a jonglé librement avec le contenu...

Ce sont des rêves qui, pour ainsi dire, *ont déjà été interprétés une fois*, avant qu'à l'état de veille nous ne les soumettions à l'interprétation. (541)

Cette notation sur laquelle Freud n'insiste pas beaucoup, me semble particulièrement intéressante. D'abord parce qu'elle nous dit que la « quatrième fonction » qui entre dans la production du rêve est en quelque sorte une « fonction interprétante ». À ce sujet, quelques remarques :

- 1- Il s'agit alors d'une interprétation sans interprète (sans « quelqu'un » qui interprète); c'est la « quatrième puissance » qui fait le travail alors qu'on est encore endormi.
- 2- *L'interprétation* en question n'équivaut pas à une *analyse* du rêve, bien au contraire, c'est un effort pour parvenir à une *synthèse* plus achevée encore.
- 3- Cela nous indique qu'au moment même où le rêve est produit, avec toutes les déformations que nous lui connaissons, la « quatrième fonction » cherche en quelque sorte à le « réformer », c'est-à-dire à en adoucir le caractère typiquement onirique, pour le rapprocher de l'expérience vécue ordinaire. Pour traduire en anglais « *sekundäre Bearbeitung* » (élaboration secondaire), Strachey a choisi « *secondary revision* », où le mot « *revision* » est une traduction moins littérale mais rend bien l'idée d'un processus « révisionniste », comme on le dit d'une attitude politique, ce qui correspond mieux à ce que Freud entend.
- 4- La notion d'interprétation prend un sens tout relatif puisque l'usage qu'en fait Freud ici montre bien que cela est tout le contraire de l'interprétation analytique. Cela devrait nous inciter à toujours distinguer entre *interprétation* et *analyse* du rêve. En poussant un peu plus dans cette direction, on se dit que le titre plus exact du livre aurait pu être *L'analyse du rêve*. Plus important encore, cela nous rappelle que l'interprétation est du côté d'une nouvelle synthèse, et qu'en ce sens elle opère un nouveau refoulement.
- 5- Freud souligne que le travail de cette « quatrième puissance » ne réussit pas toujours complètement : des rêves qui commencent en ayant l'air très cohérents deviennent à un certain point insensés ou confus; parfois ses effets font défaut complètement et nous n'avons que des bribes de rêve, sans queue ni tête.

*

Rêves nocturnes, rêves diurnes, fantaisies

Nous avons vu dans les sections précédentes que parfois une pensée peut persister au milieu d'un rêve sans être modifiée par le travail de rêve. Quelque chose d'analogue est à présent décrit par Freud : le cas où le travail de rêve se voit épargné l'effort puisqu'il peut reprendre telle quelle une « fantaisie » déjà formée :

[...] il y a un cas où le travail consistant pour ainsi dire à construire au rêve une façade lui reste en grande partie épargné, du fait que dans le matériel des pensées de rêve une telle formation, impatiente d'être utilisée, se trouve déjà toute prête. (542)

Il s'agit d'un matériel que, pour éviter tout malentendu, Freud assimile aussitôt au « rêve diurne » qui, par définition, se produit à l'état de veille.

S'ouvre ici un territoire dans lequel Freud s'engage en faisant le lien avec la clinique de l'hystérie :

L'étude des psychonévroses mène à la connaissance surprenante que ces fantaisies ou rêves diurnes sont les stades préliminaires les plus proches des symptômes hystériques, du moins de toute une série d'entre eux ; ce n'est pas aux souvenirs eux-mêmes mais aux fantaisies édifiées sur la base des souvenirs que se rattachent en premier lieu les symptômes hystériques. (542)

Ces fantaisies, ajoute-t-il, peuvent être conscientes ou inconscientes. Il importe ici de noter que pour Freud il y a une parfaite continuité quant à la nature de ces fantaisies ; qu'elles soient conscientes ou non, seul leur contenu les distingue, certaines devant rester inconscientes, dit-il, « étant donné leur contenu et le fait qu'elles proviennent de matériel refoulé. » (543, italiques ajoutés). Cette façon qu'a Freud de s'exprimer mérite réflexion. À suivre le mot-à-mot, ces fantaisies sont inconscientes mais cela est dû au fait qu'elles « proviennent de matériel refoulé » ; faut-il en conclure qu'elles ne sont pas elles-mêmes du « matériel refoulé » ? Ce n'est pas évident, sachant ce qu'il écrira en 2015, dans son texte « L'inconscient », quand il parlera des « rejetons de motions pulsionnelles *icos* » qui « réunissent en eux des déterminations opposées » puisque :

« D'une part, ils sont hautement organisés, exempts de contradictions, ils ont exploité tout acquis du système *Cs* et, pour notre jugement, se laisseraient à peine différencier des formations de ce système » (OCP XIII, p. 229)

On peut donc dire que de par leur haute organisation, ils appartiennent au système *Pc-Cs* (préconscient-conscient). Mais,

« D'autres part, ils sont inconscients et incapables de devenir conscients. Ils appartiennent donc qualitativement au système *Pcs*, mais de fait à l'*Ics*. Leur provenance reste ce qu'il y a de décisif pour leur destin. [...] c'est de cette sorte que sont, chez les normaux comme chez les névrosé, les formations de la fantaisie, que nous avons reconnues comme stades préliminaires de la formation du rêve, comme de celle du symptôme, et qui malgré leur haute organisation, restent refoulées et, en temps que telles, ne peuvent devenir conscientes. (*Ibid.*)

Dans des passages comme celui-ci, il faut admirer la capacité de Freud de travailler minutieusement sans se laisser arrêter par une approche schématique qui, par exemple, trancherait brutalement et déciderait qu'une fantaisie doit être ou inconsciente ou préconsciente, de la même façon que selon le fameux truisme, il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. On voit, au contraire, Freud accepter volontiers que les catégories et même les systèmes *Ics* et *Pcs-Cs* n'imposent pas un « ou bien/ou bien », et qu'il existe des formations « métissées » aux « déterminations opposées ».

Parenthèse

J'attire votre attention sur cette dernière expression « déterminations opposées ». Elle évoque aussitôt les pensées de rêve « *déterminée[s] d'un plus ou moins grand nombre de côtés* » (I.R. p. 350-351) et qui, pour cette raison, se prêtent bien à un rôle de liaison (voir mes notes 42-B- Le déplacement, p. 3). Un même processus semble donc à l'œuvre qui nous laisse bien entendre que les fantaisies elles-mêmes (qu'on nomme habituellement « fantasmes ») pourraient tenir ce rôle de liaison entre le refoulé proprement dit et la pensée consciente. La notion d'infiltat que nous évoquions plus haut à propos du symptôme serait aussi de cet ordre.

Cette référence à quelque chose d'intermédiaire, à cet « entre-deux », est sans doute le domaine où nous œuvrons réellement dans la pratique. J.-B. Pontalis a souvent abordé les choses sous cet angle dans plusieurs de ses écrits, et, avant lui, nous voyons aussi une lointaine inspiration pour ce que développera Winnicott (espace et objet transitionnel, p.ex.), si du moins nous prenons sérieusement en compte que même chez ce dernier, le transitionnel n'est pas de l'ordre du directement observable mais plonge lui aussi ses racines dans le refoulé.

Fin de la parenthèse.

Freud laisse donc entendre que ces fantaisies déjà formées peuvent entrer de plain-pied, pour ainsi dire, dans la formation du rêve. Il avance même, chose étonnante, que

[...] les soumettre à investigation aurait pu, à vrai dire, nous ouvrir l'accès le meilleur et le plus immédiat à la compréhension des rêves nocturnes. (543)

Suit tout un plaidoyer en ce sens :

Comme les rêves elles sont un accomplissement de souhait; comme les rêves, elles se basent pour une bonne part sur les impressions d'expériences vécues infantiles; comme les rêves, elles jouissent d'un certain relâchement de la censure pour ce qui est de leurs créations. Si l'on cherche à déceler comment elles sont édifiées, on s'aperçoit que le motif-souhait, qui est à l'œuvre dans la production, a jeté pêle-mêle, réordonné et agencé en un nouvel ensemble le matériel avec lequel elles sont construites. Elles sont avec les souvenirs d'enfance auxquels elles remontent à peu près dans le même rapport que bien des palais baroques de Rome avec les ruines antiques dont les pierres de taille et les colonnes ont fourni le matériel pour la construction dans des formes modernes.¹ (543)

La transition que Freud opère ainsi entre l'élaboration secondaire et les fantaisies et rêves diurnes peut, à une première lecture, sembler toute naturelle. Si l'on s'arrête, toutefois, à soupeser ce qui est proposé, un certain nombre de questions surgissent.

Une première question est d'ordre épistémologique. D'une part Freud semble nous avoir dit jusqu'ici que chaque rêve est le produit d'un travail de rêve fait durant le sommeil, travail qu'il nous a présenté comme accompli activement, *in situ* pourrait-on dire, et soumis aux conditions particulières du moment. D'autre part, il montre un parallèle convaincant qu'il peut faire entre rêves et fantaisies diurnes, et cependant, dans le cas de ces dernières il semble proposer qu'elles s'accumulent telles quelles, dans le conscient ou l'inconscient, et qu'elles peuvent donc entrer dans la composition du rêve, mais en lui fournissant une façade déjà toute prête, et « impatiente d'être utilisée ». On pense à une sorte de construction modulaire.

La question que je pose à cet égard est donc la suivante : Pourquoi, vu la grande parenté entre rêves nocturnes et rêves diurnes, y aurait-il un processus de construction différent? Une première réponse vient sans doute du fait que le rêve diurne survient alors que le moi est à l'état de veille. Certes, il lâche un peu la bride, son attention est vagabonde, mais il n'est pas véritablement endormi. Le système *Pcpt-Cs* (perception-conscience) n'est pas coupé du monde environnant autant qu'il l'est pendant le sommeil, d'où le plus haut niveau d'organisation de la fantaisie par rapport au rêve, du moins en autant que le rêve n'est pas objet de la « révision » qu'est l'élaboration secondaire.

Alors, accordons à Freud que ces formations de la fantaisie sont autant de modules prêts à être employés dans la formation de certains rêves. Freud croit d'ailleurs pouvoir les reconnaître « comme un tout » dans ses rêves, par certaines caractéristiques :

1 Notons au passage la métaphore archéologique, qu'il reprendra différemment dans d'autres textes. Ici, elle sert surtout à affirmer la reconstitution après-coup, dans une logique tout à fait congruente avec ce qu'il avait proposé à la fin du texte sur les souvenirs-couverture.

Dans mes rêves surviennent souvent des parties qui se détachent par une impression distincte de celle que donnent les autres. Elles m'apparaissent comme fluides, dotées d'une meilleure cohérence et en même temps plus fugitives que d'autres parties du même rêve ; je sais que ce sont des fantaisies inconscientes qui parviennent dans le rêve avec toutes leurs cohérence, mais je n'ai jamais réussi à fixer une fantaisie de ce genre. (544)

Passage intrigant, où Freud « sait » que ce sont des fantaisies, mais du même souffle avoue qu'il n'a jamais « réussi à fixer une fantaisie de ce genre ». Le mot « fixer » (*fixieren*) n'est pas limpide en lui-même; il est traduit dans la Standard Edition par « *pinning down* » qui veut dire « épingle ». Je le mentionne parce que j'essaie à mon tour d'« épingle » le sens de ce que Freud veut dire. Quel est donc ce « savoir » sur les fantaisies qui entrent dans le rêve, savoir qui cependant ne lui permet d'en épingle aucune? Nous sommes ici en présence d'une de ces ambiguïtés, hésitations ou repentirs dans la pensée de Freud à propos desquels Laplanche dit qu'il faut les considérer comme des indices à investiguer davantage.

Les choses se compliquent d'ailleurs quand, dès la phrase suivante Freud déclare :

Du reste, ces fantaisies, comme tous les autres constituant des pensées de rêve, sont compactées, condensées, l'une étant superposée à l'autre, etc. mais il y a des transitions, depuis le cas où elles peuvent former, presque sans modification, le contenu du rêve ou du moins la façade du rêve, jusqu'au cas opposé où elles ne sont représentées dans le contenu du rêve que par un de leurs éléments ou par une lointaine allusion à l'un de ceux-ci. (*Ibid.*)

Freud nous avait dit que les fantaisies sont reconnaissables de par leur fluidité et meilleure cohérence, mais ici il ajoute que celles-ci peuvent elles-mêmes faire l'objet de condensation, superposition, etc. bref, elles sont soumises aux trois facteurs abordés précédemment. Puis il ajoute qu'il existe en fait toute une palette de possibilités : de la présence sans modification à la lointaine allusion.

On se demande alors ce qu'apporte tout ce développement sur les fantaisies ou rêves diurnes et les rêves nocturnes, sinon de nous montrer leurs affinités, la continuité entre eux. Mais on peut pousser la critique plus avant et se demander, à partir de la difficulté qu'avoue Freud de parvenir « épingle » une quelconque de ces fantaisies, si celles-ci ne se ramènent pas au produit du travail de rêve, mais plus près de l'état d'éveil. Cela ouvre une longue parenthèse pour laquelle je me permets de renvoyer à un texte critique que j'ai publié il y a quelques années, intitulé « [Fantasme et processus de fantasmatisation](#) ».

Un des apports serait le suivant :

Ce qui reste de toute évidence déterminant pour le destin des fantaisies dans les pensées de rêve, ce sont les avantages qu'elles peuvent offrir vis-à-vis des revendications de la censure et de la contrainte de condensation. (544)

Autrement dit, elles peuvent plus facilement franchir les cordons de la censure et demandent moins de travail de condensation, d'où la plus grande organisation qui fait qu'elles s'offrent facilement comme « façade » du rêve.

Ayant soupesé tout cela, j'en viens aux considérations suivante : Peut-être faut-il examiner le tout sous un autre angle et trouver que ce qui compte, c'est qu'il entre dans l'élaboration secondaire un travail *de type onirique* mais plus organisé, plus cohérent, plus marqué par les exigences du moi, et qui de ce fait ne se distingue pas du travail de fantasmatisation. Ce qui n'exige aucunement que des fantaisies soient déjà là, toutes prêtes à être « collées » à la façade du rêve. On peut tout aussi bien, et avec une plus grande parcimonie théorique, poser que l'élaboration (ou révision) secondaire ressemble au processus de fantasmatisation davantage que les trois autres « facteurs » examinés par Freud (condensation, déplacement, prise en compte de la présentabilité). Ce quatrième facteur, dont le qualificatif « secondaire » n'est peut-être pas dû au hasard, se trouve plus près du moi et donne une « couche de finition » à ce que produisent les trois autres facteurs dans le travail de rêve; mais c'est un travail de finition qui se produit lui aussi sur le moment même et n'exige pas que les fantaisies soient déjà présentes, toutes faites.

À l'appui de cela on peut citer l'exemple même que Freud apporte dans les paragraphes subséquents. D'une part, il nous dit qu'il ne peut, dans le récit de rêves, éviter totalement les fantaisies, mais dans la suite de l'exposé de ce rêve, il est difficile de distinguer entre, par exemple, la « fantaisie de mariage » et ce qu'ailleurs il aurait appelé « souhait ». Mais peut-être sommes-nous en train de nous attarder à quelque chose de très... secondaire.

Plus importante est, par contre, la discussion que fait ensuite Freud sur le rapport temporel entre élaboration secondaire et travail de rêve. S'agissant d'une élaboration dite *secondaire*, on serait en effet porté à l'imaginer intervenant dans un second temps, après que déplacement, condensation et prise en compte de la présentabilité aient fait leur œuvre. Or, ce n'est pas ainsi que Freud voit les choses :

Se pourrait-il que les facteurs à l'œuvre dans la formation du rêve [...] donne forme en premier, à partir du matériel, un contenu de rêve provisoire et que celui-ci soit ensuite transformé après coup jusqu'à ce qu'il satisfasse le plus possible aux revendication d'une seconde instance? (550)

Question à laquelle il répond immédiatement

Cela n'est guère vraisemblable. Il faut plutôt supposer que les exigences de cette instance constituent dès le tout début l'une des conditions auxquelles le rêve doit

satisfaire, et que cette condition, de même que celle de la condensation, de la censure de résistance et de la présentabilité, exerce un effet simultanément inducteur et sélectif sur le vaste matériel des pensées de rêve. (550)

Il n'y a dans tout cela aucun mystère. Avec son habituelle parcimonie, Freud écrit qu'il nous suffit de considérer que cette quatrième fonction psychique se comporte comme le penser vigile à propos du matériel de perception :

Il est dans sa nature de mettre de l'ordre dans un tel matériel, d'y établir des relations, de les soumettre à la cohérence intelligible à laquelle on s'attend. (550)

Freud rappelle alors les effets curieux que cette mise en ordre du perçu peut provoquer; par exemple : nous empêcher de voir ce qui ne cadre pas avec nos attentes et nos idées préconçues.

Ce qui conduit Freud vers cette conclusion :

Il n'y a donc bien aucune autre instance psychique que notre penser normal pour aborder le contenu de rêve en revendiquant qu'il soit compréhensible, pour le soumettre une première interprétation et provoquer ainsi une totale mécompréhension de celui-ci. Pour ce qui est de notre interprétation, il reste prescrit de négliger dans tous les cas l'apparente cohérence dans le rêve comme étant suspect de par sa provenance et, partant de ce qui est clair aussi bien que de ce qui est confus, de s'engager dans la même voix de rétrogradation menant au matériel de rêve. (551)

Très important aussi le résumé final, incluant la fameuse note de bas de page souvent citée, que je propose, avec un clin d'oeil à Calvino, de re-lire intégralement en la découplant en segments distincts :

« Il m'est arrivé autrefois de trouver extraordinairement difficile d'habituer les lecteurs à faire la différence entre le contenu de rêve manifeste et les pensées de rêve latentes. »

Entendre ici que le rêve manifeste, c'est le rêve tel qu'il se présente en images; les pensées latentes sont ce qu'il appelle aussi « pensées de rêve ».

« Sans cesse on puisait des arguments et des objections dans le rêve non interprété, tel que le souvenir l'a conservé, et on ne voulait pas entendre ce qu'exige l'interprétation du rêve. »

Pour pouvoir dire quelque chose du rêve, il faut l'interpréter, c'est-à-dire l'analyser. C'est du rêve une fois décomposé par l'analyse qu'on peut déduire que c'est un souhait accompli, qu'il y a des processus primaires, etc.

« Maintenant que les analystes sont du moins accoutumés à mettre à la place du rêve manifeste son sens trouvé par l'interprétation, beaucoup d'entre eux se rendent coupables d'une autre confusion à

laquelle ils tiennent tout aussi obstinément. Ils cherchent l'essence du rêve dans ce contenu latent, et ainsi ne veulent pas voir la différence entre les pensées de rêve latentes et le travail de rêve. »

Autrement dit, on est tenté de négliger le travail fait « détail par détail », pour produire le rêve à partir des pensées de rêve. Postuler les pensées de rêve sans voir à quel travail de déplacement, condensation, déformation et censure elles ont été soumises, c'est risquer de ne se retrouver qu'avec des choses bien banales, puisque...

« Le rêve n'est au fond rien d'autre qu'une forme particulière de notre penser, forme qui est rendue possible par les conditions de l'état de sommeil. »

Ne cherchons donc pas de grands mystères dans les pensées elles-mêmes. En fait, c'est une fois que ces pensées sont à peu près connues que commence véritablement... l'interprétation. Cela parce que...

« C'est le travail de rêve qui produit cette forme et il est, lui seul, ce qu'il y a d'essentiel dans le rêve, ce qui explique sa particularité. »

Dans ce sens, le rêve ne devrait nous intéresser que par cette particularité, par le fait de nous signaler où se sont produites les « torsions », les déplacements etc. Donc où se trouvent les points de résistance. Autrement dit, le travail d'analyse d'un rêve s'attache non pas tant à arriver à un sens donné, mais à « voir » le travail de rêve lui-même.

« Je dis cela pour donner sa juste valeur à la tendance prospective du rêve si mal famée. Le fait que le rêve s'occupe de chercher à résoudre les tâches incombant à notre vie d'âme n'est pas plus remarquable que le fait que notre vie de veille consciente s'en occupe tout autant, et cela se borne à ajouter que ce travail peut aussi avoir lieu dans le préconscient, ce qui d'ailleurs nous est déjà connu. » (p. 557-558, note 2)

Donc, oui, le rêve essaie de résoudre des tâches dont a charge la vie psychique. En le regardant sous cet angle, il n'y a là rien d'exceptionnel. Ce sont les conditions particulières dans lesquelles la psyché s'acquitte de ces tâches qui ouvrent des brèches par lesquelles on peut apercevoir quelque chose de « l'autre scène ».

